



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article1349>

Immigration : encore et toujours se dresser contre l'infamie

- La revue - Les archives de la revue - Année 2011-2012 - N°31 septembre-octobre 2011 -



Date de mise en ligne : mardi 27 septembre 2011

L'École Émancipée

Depuis qu'il est ministre de l'intérieur C. Guéant multiplie les déclarations provocatrices et racistes à l'encontre des immigrés et des musulmans. Que ce soit lié au travail, à la religion ou encore à la réussite scolaire, tout est bon pour rallier la droite « populaire » dans le giron de l'UMP. Vérité ou mensonge, peu importe, Guéant est en service commandé en vue de la présidentielle, pour ancrer le débat politique sur le terrain sécuritaire et islamophobe.

Sur le fond, il joue sur tous les leviers, demandant à son administration de « réduire » le nombre de personnes admises au titre de l'immigration du travail (20 000 arrivées par an), ainsi que celles venant en France au titre du regroupement familial (15 000). Il parle de limiter les visas étudiants et prévoit pour cette année 2011 de battre le sinistre record de ses prédécesseurs en promettant 30 000 reconduites à la frontière. Sur la forme il n'a pas de complexes non plus.

A l'offensive en permanence

Ainsi, dans le cadre de l'immigration par le travail, la dernière réunion ministérielle du groupe des 11 concernant le suivi des Travailleurs sans papiers et des textes obtenus par le mouvement de grèves entamé en septembre 2009, c'est un retour au texte de novembre 2009 et aux guides des bonnes pratiques qui nous a été annoncé. Ce texte (mauvais) avait à l'époque provoqué une accélération du mouvement ! Un mouvement historique par son ampleur et sa diversité. Le nombre de grévistes qu'il a entraînés dans de nombreux secteurs en font le symbole d'une lutte exemplaire. Il a permis un autre regard sur les "sans-papiers" reconnus comme des travailleurs luttant pour le respect de leurs droits comme tous les autres salariés, avec ou sans papiers. Mais le cynisme gouvernemental et les divisions surgies au cours du mouvement ont douché les espoirs nés de cette lutte. La non-obtention d'un texte opposable, avec des critères objectifs et simplifiés, fait qu'aujourd'hui le collectif des 11 organisations n'a plus grand-chose à partager. Peut-être repartira-il plus tard sur d'autres bases ?

Depuis le 18 juillet le CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) nouveau est appliqué : OQTF (obligation de quitter le territoire français) express, 45 jours de rétention, 5 jours sans passer devant le juge... Tout s'accélère, tout est facilité, tout devient inhumain. Quand le ministère de l'intérieur se félicite des « nouveaux outils » que lui donne la récente loi sur l'immigration pour expulser plus, on doit comprendre qu'il encourage et se félicite de la multiplication des arrestations et des gardes à vue illégales, rendues possibles par la mise à l'écart du juge !

A Bordeaux, l'ancien secrétaire général du ministère de l'Immigration maintient en rétention puis expulse un homme que la justice avait libéré ! Dans un État, prétendument de droit, il est intolérable que l'administration puisse agir illégalement sans aucun contrôle de l'autorité judiciaire, garante des libertés individuelles, laissant place à l'arbitraire le plus total, au nom d'une course effrénée aux chiffres. A Nîmes, un père de famille Rom, a préféré le suicide à l'enfermement et à la séparation probable de sa famille. A Rennes, à Lyon et en région parisienne, depuis le 1er septembre, ce sont des familles que l'on enferme, des parents séparés, des fratries éclatées. Rien ne les arrête, même pas les décisions de la commission européenne des droits de l'Homme jugeant le placement en rétention abusif.

Ardi est revenu !

Un an de bagarre, un an pour sortir cette histoire sinistre du silence médiatique dans lequel elle était engluée. Il était impossible au président de la République d'assumer publiquement sa décision personnelle de laisser un adolescent de 15 ans mourir prématurément et sans accompagnement parce qu'il est étranger et enfant de sans papiers. Il a fini par céder, pendant la période creuse des vacances, a minima et en catimini. Ce retour d'Ardi c'est d'abord le désaveu cinglant de toute la chaîne administrative et policière, chef de l'État compris, qui s'est entêtée 15 mois durant à prétendre justifiée une mesure illégitime et révoltante. Le retour d'Ardi est la démonstration éclatante que se trouvent encore dans ce pays des femmes et des hommes capables de se dresser et de dire non. Et de faire ce qu'il faut pour que cessent les infamies commises en leur nom.

Aujourd'hui seules la mise en lumière des faits et l'action militante (interventions, mobilisations) permettent de faire reculer ce gouvernement qui a fait du refus de l'immigration sa marque de fabrique. Un an après le discours de Grenoble et à quelques mois de la présidentielle « la chasse aux Roms » et aux sans papiers prend tout son sens : la cour médiatisée aux électeurs du FN ! Cela au prix de décisions ignobles, inhumaines et totalement inutiles que notre vigilance et la solidarité doivent encore et encore mettre en échec !

Brigitte Cerf